

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1907-1908.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON AU 4 DÉCEMBRE 1907.

Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

1.	69.	Le sieur Laurent Attenelle se plaint itérativement d'une détention imméritée qu'il subit, depuis trois ans, à la prison de Saint-Gilles.
----	-----	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

2.	103.	Les sieurs Holchet et consorts, membres du comité de la Société des employés communaux de l'arrondissement de Charleroi, attirent la bienveillante attention du Sénat sur la situation faite au personnel de l'état civil par la loi communale, qui confère au chef de ce service le droit de disposer à son gré de l'avenir des employés placés sous ses ordres.
----	------	---

Se ralliant à l'avis exprimé par la Fédération nationale des employés communaux, les pétitionnaires demandent que le droit de révocation des employés de l'état civil soit réservé au conseil communal, avec le bénéfice des recours accordé aux autres agents directs de la commune.

Subsidiairement, ils voudraient que le droit de

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
5.	122.

Le Conseil provincial du Brabant émet le vœu de voir la Législature donner une solution à la question relative à l'amélioration de la situation des receveurs communaux.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

6.	123.
----	------

Par pétition datée de Seraing, la veuve Colson demande l'intervention du Sénat pour obtenir une pension, son fils, milicien de 1903, ayant été tué accidentellement en service.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

7.	124.
----	------

Par pétition datée de Mouscron, le sieur Florimond Sion, agissant au nom d'un groupe de commerçants, sollicite l'intervention des Chambres législatives pour obtenir la suppression des timbres-primés.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

8.	126.
----	------

Le Conseil provincial du Brabant exprime le vœu de voir les Chambres législatives voter une loi en faveur de la protection des sites et la conservation des édifices présentant de l'intérêt pour l'histoire de l'art.

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts.

9.	127.
----	------

Le Conseil provincial du Brabant émet un vœu en faveur de la révision du décret de prairial an XII sur les inhumations et de la réglementation de l'incinération des morts.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
10.	129.

Les présidents et secrétaires de la Chambre d'industrie d'Anvers signalent au Sénat la situation dommageable faite à l'industrie par la hausse excessive des charbons.

Les pétitionnaires demandent que, pour contrebalancer l'entente des charbonnages belges et allemands, une des causes certaines de cette hausse, l'on active le plus possible l'octroi des concessions susceptibles d'être accordées dans le Limbourg.

Les pétitionnaires « regrettent que cet octroi ait été » retardé pendant cinq années, car déjà les premières » mines concédées eussent pu contribuer à fournir » sur le marché le supplément de charbons qui eut » évité à notre industrie le surcroît de charges que les » circonstances la forcent à subir aujourd'hui. »

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

11.	130.	Par pétition datée d'Hoeylaert, le sieur Gaston Glorie soumet au Sénat un projet d'Exposition nationale, commémorant le 100 ^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.
-----	------	---

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

12.	131.	Le Conseil communal de Verviers émet le vœu de voir les Chambres législatives voter une loi interdisant les paris organisés sur les champs de courses.
-----	------	--

DÉCISION :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

13.	135.	Par pétition datée de Lokeren, le sieur Pierre Willems, administrateur délégué de la Société anonyme jutière des anciens établissements Vyt et C ^{ie} , expose qu'une requête demandant que la ville de Lokeren soit rattachée au groupe téléphonique de Gand a été écartée de façon absolue, tout au moins jusqu'après la revision des tarifs téléphoniques.
-----	------	--

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

Le pétitionnaire sollicite la bienveillante intervention du Sénat auprès de M. le Ministre des Chemins de fer afin qu'il veuille bien ordonner à nouveau et d'urgence l'examen de cette demande ainsi que des avantages que présenterait la création d'abonnements locaux, provinciaux et généraux.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes.*

14. 136. Le sieur Dewolf, Pierre, instituteur communal à Nederbrakel, prie le Sénat de voter une loi portant le maximum de la pension des instituteurs des $\frac{2}{3}$ aux $\frac{3}{4}$ du traitement ayant servi de base à la liquidation de la pension.

Même pétition de la dame Michel, Floride, sous-institutrice communale à Nederbrakel.

DÉCISION :

*Renvoi à M. le Ministre des Sciences et des Arts,
en la recommandant à son examen bienveillant.*

Le Président,
ALF. SIMONIS.